

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et études de maîtrise d'œuvre préalables aux démolitions, à réaliser sur le site Touflet à Saint-Etienne-du-Rouvray (Département de la Seine-Maritime).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 40% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 42 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Boulangerie industrielle puis activités commerciales et tertiaires diverses : - Tissu urbain dense ; problématique liée à la mitoyenneté avec l'immeuble situé sur la parcelle AZ329 ; - Amiante visible en toiture de l'atelier.
PLU :	UA - Il s'agit d'une zone pour l'essentiel déjà bâtie, avec des immeubles de caractère ancien principalement à usage d'habitations et de commerces, sur un parcellaire souvent constitué de petits terrains avec un découpage parfois complexe (cours communes) hérité du passé.
PROJET :	Réalisation d'un programme d'habitat (éventuellement social pour 15 logements locatifs) – immeubles de 3/4 étages
PRISE EN CHARGE AU TITRE DU FONDS FRICHES	Comité de programmation du 22-12-17 Commission permanente régionale du 23-02-18
PROPRIÉTAIRE :	Propriété EPF (PAF de Saint-Etienne du Rouvray) – demande de report de portage en cours sur les parcelles AZ338, 339 et 342 pour permettre à l'EPF d'intervenir en démolition
ENVELOPPE PROJET :	70 000 €HT

Site, lieu, nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie
Interventions Métropole, CODAH, CUCLM					
Touflet à Saint Etienne du Rouvray Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalables à a démolition Renaturation	MRN	70 000	25% 17 500 €	40% 28 000 €	35% 24 500 €

ROUEN, le 14 mars 2018

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL